

LOCATION PAR L'ÉTAT DU DROIT DE CHASSE SUR SON DOMAINE PUBLIC FLUVIAL JUSQU'AU 30 JUIN 2028

Réseau hydrographique : La Loire

Lot : L9

Limite amont : 200m en aval du confluent de la Ganche (Rio de Lesme)

Limite aval : - au point coté 204, à la tangente entre la Loire et la route D 15 de Gannay sur Loire à Engièvre

Communes : CRONAT, SAINT-MARTIN-DES-LAIS, GANNAY-SUR-LOIRE, VITRY-SUR-LOIRE

Longueur approximative : 6900 mètres

